



Cap
sur
l'Essentiel

2024

LES BÉNÉFICIAIRES DES
POINTS RÉGIONAUX
CONSEIL VAE ET D'UN
ACCOMPAGNEMENT EN
2023

en Nouvelle-Aquitaine





Chiffres clés

12 PRC
et plus de
120 conseillers

Près de **4 250 personnes**
ont participé à plus de
5 300 entretiens conseil
entre le 01/01 et le 31/12/23
(une personne peut bénéficier de
plusieurs entretiens).

+4 % en 1 an : malgré le
contexte de la réforme du
dispositif VAE et une forte
baisse enregistrée en 2022

Près de **300** informations
collectives programmées et
1 300 inscrits
(en baisse par rapport à
2021 et 2022)

Pour en savoir +, accédez
au [tableau de bord de la
VAE](#)

Plus de **1200** certifications
différentes



Le top 5 des certifications visées

Diplôme d'État
Aide-Soignant

Diplôme d'État
Accompagnant éducatif et
social

Diplôme d'Etat
Moniteur-Educateur

CAP
Accompagnant éducatif
petite enfance

Diplôme d'État
Educateur spécialisé

L'information conseil VAE dans les Points régionaux conseil - PRC

Depuis janvier 2017, la Région Nouvelle-Aquitaine finance et organise le réseau des Points Régionaux Conseil (PRC) sur la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Ces Points Régionaux Conseil-PRC assurent une mission d'information et de conseil sur la VAE auprès d'un large public, dont les entreprises.

Profil type des bénéficiaires



66 % sont des
femmes.



Moyenne d'âge
des bénéficiaires :
43 ans.



42 % sont
**demandeurs
d'emploi.**



26 % issus du
secteur **Santé
humaine et
action sociale.**



27 % résident
en **Gironde.**



60 % ont un
**niveau bac ou
CAP.**



78 % sont
des **ouvriers-
employés.**



1/4 des personnes
ont **moins de 3
ans d'expérience.**



15 % des personnes déclarent une **RQTH** (Reconnaissance de la
Qualité de Travailleur Handicapé).
Données partielles, le candidat n'est pas dans l'obligation de faire part de sa situation.

Objectifs des démarches VAE du public reçu en entretien conseil en 2023

Objectifs VAE : **recherche d'emploi** (28 %) et **promotion professionnelle** (23 %)

Canaux : Conseil d'un **prescripteur** (32 %), **Internet** et **presse** (28 %)

Des **certifications visées** pour moitié de **niveau post Bac.**

La VAE : **pas qu'une progression de son niveau de formation**, mais aussi
l'acquisition d'une certification dans son domaine d'activité.

23 % ciblent des certifications de niveau inférieur à leur niveau de qualification et
17 % un niveau équivalent.

Les certifications les plus visées réparties principalement sur trois secteurs : **social**,
santé et **commerce.**

Les **certifications visées diffèrent selon le genre.** Les femmes visent
majoritairement des certifications du domaine de la santé et du social.



Le suivi à 12 mois des personnes reçues en entretien conseil VAE dans les PRC néo-aquitains

Enquête à 12 mois menée depuis 2020, échantillon de 2 600 répondants.

63,5 %

ont poursuivi leur démarche VAE **12 mois après** leur entretien conseil.

Parmi eux **93 %** ont engagé une des **3 hypothèses de certifications** visées lors de leur entretien conseil en PRC.



54 %
des bénéficiaires
confirment leur
démarche VAE à l'issue
de leur entretien.



Un **arrêt de la démarche 1 an après l'entretien PCR** proportionnellement **plus important** chez les bénéficiaires avec ces profils :

- **Hommes**
- **Moins de 25 ans**
- **Niveaux 7-8**
- **Actifs non-salariés et conjoints**, bénévoles et contrat aidé.
- Issus des secteurs de l'**administration publique**, la **construction** et les **activités de services administratifs**.

Plus la **durée de l'expérience professionnelle est longue**, plus le **taux de poursuite de la démarche est élevé**.



Principales raisons de non-poursuite de parcours à 1 an :

Autre projet, notamment la reprise d'emploi ou la création d'entreprise (34 %),

La formation (14 %),

Le report (14 %)...

Les parcours VAE post-jury suite à l'information conseil en PRC (enquête)



Validation totale (539 personnes) : cette validation leur a permis la **reconnaissance de leur niveau de compétences** ou une **satisfaction personnelle**.



Validation partielle (101) : l'objectif était d'**avoir le diplôme ou titre dans sa totalité pour la plupart**.

Cette validation a permis à **27 % d'entre elles de retravailler leur dossier de validation** (livret 2) et à **15 % d'effectuer une formation complémentaire**.



Pour **45 refus de validation**, 25 personnes indiquent **n'avoir reçu aucune préconisation pour la suite de leur parcours**.



Bilan de la consultation des bénéficiaires des PRC VAE reçus en 2022

93 % des usagers sont **satisfaits du service offert par les PRC**, dont **56 % très satisfaits**.

A noter, 91 % des usagers ont pu **identifier le financement adapté** à leurs situations avec le PRC (77 % 2021 et 82 % en 2022).



A SAVOIR

La Région organise l'accompagnement des personnes à la recherche d'un emploi souhaitant réaliser une VAE et participe à son financement.

[+ d'infos](#)

Les prescripteurs : premier maillon du parcours VAE pour les personnes accompagnées.

Principal objectif visé par les personnes accompagnées : la recherche d'emploi.

Les bénéficiaires d'un accompagnement VAE préparent majoritairement une **certification de niveau Bac et infra (53 %)**.

88 % ont engagé une des 3 hypothèses de certifications visées lors de leur entretien conseil en PRC. Pour les autres, la très grande majorité des personnes s'engagent tout de même dans la même spécialité de formation.

L'accompagnement VAE des néo-aquitains en recherche d'emploi en 2023

335 personnes ont débuté un accompagnement en 2023 (prescription par un PRC et financement par la Région Nouvelle-Aquitaine / aides individuelles).

Soit **18 % du public reçu** dans un PRC pouvant potentiellement entrer dans le dispositif *.

Profil type des bénéficiaires accompagnés



76 % sont des femmes.



36 % ont 45 ans et plus



75 % sont demandeurs d'emploi indemnisés.



44 % issus du secteur de la santé et du sociale.



32 % de niveau Bac et **38 %** de niveau inférieur ou égal ou CAP-BEP



32 % accompagnés sur un diplôme de l'Education Nationale.



Comparés à l'ensemble des personnes reçues en PRC, **les candidats accompagnés poursuivent beaucoup plus fréquemment leur démarche VAE à 12 mois (94 % contre 52 %)**.

* Il ne s'agit pas de 18 % des 4 241 personnes reçues en PRC en 2023, mais du nombre de personnes reçues en PRC, avec un statut demandeur d'emploi ou bénévole en statut principal ou secondaire (soit 1 896 personnes), rapporté au nombre de candidats accompagnés sur cette même année.

Pour aller plus loin, consultez l'ensemble des études détaillées (**Tableaux de bord**) et des synthèses (**CSE**) sur le site internet de cap-metiers.pro, rubrique formation/VAE, **page Observatoire régional de la VAE**.

Acteurs locaux, explorez les indicateurs sur l'emploi et la formation à différentes échelles géographiques.



Retrouvez toutes les publications de l'observatoire dans son catalogue numérique.



Sources : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Tableau de bord «Les bénéficiaires des Points Régionaux Conseil VAE et d'un accompagnement en 2023 en Nouvelle-Aquitaine » Toute utilisation des informations de ce document doit indiquer la mention « Cap sur l'essentiel - Les bénéficiaires des Points Régionaux Conseil VAE et d'un accompagnement en 2023 en Nouvelle-Aquitaine ». Edition 2024 - Crédits photos : Adobe stock.